

PLH Quartier Monmousseau -

Description du quartier Monmousseau :

Par rapport à l'ensemble de la Commune :

- La population augmente à un rythme moindre. Il reste un quartier majoritairement familial.
- En termes économiques, le revenu moyen est plus faible et les nouveaux arrivants sont plus modestes.
- Les logements sociaux y sont davantage présents. Il y a peu de logements locatifs privés. Il y a plus de maisons individuelles et de grands logements.
- Le prix de l'immobilier y est inférieur.

Thématiques	Questions ou interventions	Réponses apportées
173 Hartmann	Quel projet à la place ?	Reconstruction de logements pour les locataires actuels (65 rue Marat / 171 rue Hartmann). Construction de 80 logements sociaux sur le site initial. Réalisation d'un plateau d'évolution avec une traversée menant jusqu'à la rue Marat via la Cité Marat.
rue Monmousseau	Quid des travaux de voirie ? Quid du départ de Franprix ?	L'affaissement se trouve sur une propriété privée et n'est pas un problème de voirie. Les expertises sont en cours. A la connaissance de la Ville, Franprix n'a pas informé de son départ.
Espaces extérieurs des cités (Huon/Coutant, PMC)	Les espaces extérieurs des cités sont très dégradés que compte faire la ville et l'OPH à ce sujet ?	Il existe des difficultés d'entretien pour l'OPH liées à des problèmes financiers propres à l'organisme et à l'atonie des financements extérieurs (Etat notamment). Pour autant, ces cités ne sont pas moins bien traitées que dans le Centre ville. Elles sont inscrites dans un plan de patrimoine par l'OPH.

<p>Commission d'attribution des logements (CAL)</p>	<p>Comment se passe une CAL ?</p>	<p>Tous les bailleurs ont leur propre CAL. Le service municipal de l'Habitat étudie les demandes au regard de l'ancienneté, de la composition familiale et de l'adéquation du loyer aux ressources du ménage afin de présenter les dossiers auprès des commissions des bailleurs seules habilitées à retenir les dossiers.</p> <p>Enfin, la rotation des logements est très faible à Ivry (- de 5%), ce qui implique un temps d'attente important (10 ans en moyenne).</p> <p>On compte 5 600 demandeurs de logement à Ivry et environ 400 logements sont attribués par an sur l'ensemble du parc social (300 sur l'OPH). De plus, le travail partenarial engagé depuis de longues années par les autres réservataires de logement (1% logement et Préfecture) est fortement remis en cause ce qui réduit les possibilités de relogement au-delà du contingent municipal.</p>
<p>logement conventionné dans le privé</p>	<p>Comment obtenir un logement conventionné ? où s'inscrire ?</p>	<p>Comme pour un logement social géré par un organisme d'HLM, il suffit de s'inscrire au service municipal de l'habitat pour être enregistré comme demandeur de logement.</p>

<p>Accession sociale à la propriété</p>	<p>Comment s'inscrire pour acheter un logement ? quels sont les programmes ?</p> <p>Connaître les nouveaux programmes de logements sur Ivry pour l'accession et le locatif ?</p>	<p>L'information sur les programmes est diffusée dans Ivry Ma Ville et auprès du service municipal de l'habitat qui joue le rôle d'intermédiaire entre les accédants et le promoteur. (liste d'inscription, réunion de commercialisation).</p> <p>La dernière opération dans ce cadre a été un programme de 60 logements commercialisés dans la ZAC du Plateau au prix moyen de 3 300 € /m² parking compris. Ce type de programme est réservé en priorité aux habitants d'Ivry et aux salariés travaillant sur la Commune. L'accession sociale est aussi un moyen de faire bénéficier les locataires du parc social et ainsi fluidifier le parc (parcours résidentiel).</p> <p>Il est proposé aux habitants de contacter le service Habitat qui dispose d'une liste de ces programmes.</p>
---	--	---